



Table des matières

02	Avant-propos du vice-président
05	Rapport financier
06	Bilan
07	Compte de résultat
08	Rapport de l'organe de révision
09	Annexe aux comptes annuels
11	Budget
12	Cours de perfectionnement facultatif en conduite de sécurité
15	Cours de perfectionnement obligatoire
18	Comité / bureau du comité
19	Association
19	Secrétariat

Avant-propos du vice-président



L'an dernier, la pandémie de coronavirus s'est traduite par de fortes restrictions dans le domaine de l'assurance qualité des cours de conduite de sécurité, que le CSR a réussi à compenser au mieux grâce à une communication transparente avec les mandants. Les prestataires de cours et les partici-

pants n'ont ainsi guère ressenti les défis auxquels était confronté le CSR. La situation extraordinaire a en revanche eu un effet très défavorable sur le résultat du CSR.

Les entretiens et la recherche de solutions avec l'asa en lien avec la résiliation de la convention de prestations relative à l'assurance qualité du perfectionnement obligatoire fin 2021 ont été particulièrement difficiles pour la direction du CSR. L'asa a opté pour la reprise complète et la direction globale des tâches d'AQ. Les responsables du CSR s'engagent en faveur d'une solution de transfert consensuelle, pour être certains que tous les collaborateurs de l'équipe AQ puissent être transférés dans l'asa en temps utile avec toutes leurs attributions.

Le conseil des experts du FSR a été dissous fin 2019. Le CSR a ainsi perdu le mandat de longue date pour la gestion du secrétariat de cette instance et donc aussi une source de revenus supplémentaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée des membres s'est tenue le 11 septembre 2020 à Schwyz. Les membres ont approuvé tant les comptes que le rapport annuel. Par ailleurs, l'assemblée a donné quitus au comité et confirmé l'organe de révision.

COMITÉ

Au cours de l'exercice sous revue, le comité a tenu trois réunions ordinaires et cinq réunions extraordinaires. Le bureau du Comité s'est réuni à cinq reprises. Les thèmes clés abordés étaient les comptes, le budget et l'association. Concernant cette dernière, le comité s'est intéressé de près à l'exécution des mandats actuels, à l'externalisation de la direction technique de l'équipe AQ, au transfert du service AQ dans l'asa et à l'acquisition de nouveaux mandats complémentaires qui devaient garantir la survie économique de l'association.

Avec la perte du mandat de prestations de l'asa, il est devenu évident que des sources de revenus significatives feraient défaut à l'avenir. C'est la raison pour laquelle les responsables du CSR ont engagé des mesures d'économies rigoureuses. La présidence de l'association et la direction du secrétariat n'ont pas été pourvues – ces tâches sont prises en charge par intérim par le triumvirat (trois membres du bureau du Comité). L'abandon des locaux de bureaux excédentaires au siège a par ailleurs été engagé.

SECRÉTARIAT

La direction du secrétariat, et plus particulièrement les RH, sont assurés par intérim par le vice-président depuis le 1^{er} mars 2020, et la présidence vacante est également assurée par intérim par des membres du bureau du comité depuis l'assemblée des membres 2020. Le vice-président se tient à disposition en qualité de premier parmi les pairs.

Avec la reprise de la direction technique de l'équipe AQ par l'asa, le secrétariat est devenu un «loueur de services». Les missions-clés conservées sont la direction des RH, la comptabilité, le remboursement des frais de formation dans le domaine de la formation facultative à la conduite ainsi que l'administration de la gestion des panneaux de prévention.

AUCUNE JOURNÉE DE PERFECTIONNEMENT POUR EXPERTS AQ ET INSTRUCTEURS CSR

Fin 2020, 246 instructeurs du CSR disposant d'un diplôme en bonne et due forme étaient enregistrés. Les restrictions dues au coronavirus ont fait qu'aucun congrès des instructeurs ni aucune formation, que ce soit pour les instructeurs ou les experts AQ, n'ont pu être organisés en 2020.

Au nom du triumvirat de direction, les membres du bureau du comité Urs Wernli, Gallus Bürgisser et votre serviteur, ainsi qu'au nom du comité, nous remercions les membres, les principaux mandants, les prestataires de cours, tous les experts AQ salariés et temporaires ainsi que tous les autres salariés du CSR pour leur confiance en notre capacité à conduire le navire CSR de manière ordonnée et sûre vers un nouvel avenir en ces temps mouvementés.

LE VICE-PRÉSIDENT

Kurt Wenger



Rapport financier

1 GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, tout particulièrement à celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Le rapport financier propose des commentaires sur les principales évolutions du bilan et du compte de résultat, en complément à la présentation jointe.

2 EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN

AU 31.12.2020

La somme du bilan se monte à CHF 1 493 601 au 31.12.2020, soit une diminution de CHF 74 719 par rapport à l'exercice précédent.

Le ratio de liquidités 2 est de 271,1%. La solvabilité du CSR est assurée. La fortune se compose en majeure partie de liquidités (59,8%) et d'engagements à court terme (29,3%).

D'un côté, la fortune se monte à CHF 1 493 601. De l'autre, les engagements se chiffrent à CHF 650 852 et les capitaux propres à CHF 842 749.

Les engagements sont répartis en capital étranger à court terme (CHF 520 852) et en capital étranger à long terme (CHF 130 000). Le capital étranger à court terme se compose de provisions (à court terme) pour un montant de CHF 110 450. Le capital étranger à long terme est exclusivement constitué de provisions.

Selon des considérations relevant de la gestion d'entreprise, les capitaux propres sont répartis entre le capital de l'association (doté de CHF 350 000) et le capital de réserve. Ce dernier comprend une réserve à affectation déterminée (fonds de sécurité) d'un montant de CHF 200 000. L'affectation des postes restants (réserves et report des bénéfices) n'est pas déterminée.

3 COMPTE DE RÉSULTAT 2020

3.1 Résultat d'entreprise

Le CSR a clôturé l'exercice sur une perte de CHF 143 259, qui s'explique principalement par la baisse du chiffre d'affaires occasionnée par la pandémie de coronavirus.

Une partie de la perte a été compensée par la réduction des charges d'exploitation et la dissolution de provisions à long terme.

3.2 Produits

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice sous revue atteint CHF 1 555 037, soit environ CHF 237 763 de moins que le budget prévu. La baisse du chiffre d'affaires s'explique par la forte réduction du nombre d'audits dans le domaine du perfectionnement facultatif. En raison de la pandémie de coronavirus, il y a eu nettement moins de cours, qu'il n'a donc pas non plus été possible d'auditer.

3.3 Charges

Les principaux postes de charges sont les charges de personnel et les autres charges d'exploitation. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 1 270 050 (CHF 88 950 de moins que le budget prévu). Les autres charges d'exploitation se sont élevées à CHF 309 202 (CHF 38 798 de moins que le budget prévu).

Bilan au 31 décembre 2020

	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020
ACTIFS				
Actifs circulants				
Liquidités	1 252 365.28	1 213 119.00	916 558.77	792 922.63
Titres	100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00
Créances sur prestations	682 304.75	1 101 172.65	443 955.15	437 642.44
Autres créances	54 694.35	34 534.30	49 984.35	81 460.20
Compte de régularisation actif	20 448.55	27 917.45	33 310.20	55 643.65
Total actifs circulants	2 109 812.93	2 476 743.40	1 543 808.47	1 467 668.92
Actifs immobilisés				
Autres immobilisations financières	13 101.95	13 104.50	13 107.05	13 109.60
Immobilisations corporelles meubles	18 604.00	9 304.00	11 404.00	12 822.00
Total immobilisations	31 705.95	22 408.50	24 511.05	25 931.60
TOTAL DES ACTIFS	2 141 518.88	2 499 151.90	1 568 319.52	1 493 600.52
PASSIFS				
Capital étranger à court terme				
Engagements à court terme résultant de prestations	594 011.25	1 035 967.20	127 454.75	265 055.90
Autres dettes à court terme (à intérêts)	52 639.94	27 652.94	48 594.80	64 570.58
Passifs de régularisation	60 436.35	70 994.25	23 811.75	80 775.05
Provisions à court terme	158 450.00	182 450.00	182 450.00	110 450.00
Total du capital étranger à court terme	865 537.54	1 317 064.39	382 311.30	520 851.53
Capital étranger à long terme				
Provisions à long terme	200 000.00	200 000.00	200 000.00	130 000.00
Total du capital étranger à long terme	200 000.00	200 000.00	200 000.00	130 000.00
Capital propre				
Capital de l'association	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
Total capital de l'association	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
Réserves / bénéfice au bilan				
Réserves	400 000.00	400 000.00	400 000.00	400 000.00
Fonds de sécurité	200 000.00	200 000.00	200 000.00	200 000.00
Report de bénéficiaires et pertes	89 177.85	125 981.34	32 087.51	36 008.22
Total des réserves / report de bénéficiaires	689 177.85	725 981.34	632 087.51	636 008.22
Total capital propre	1 039 177.85	1 075 981.34	982 087.51	986 008.22
Résultat de l'entreprise	36 803.49	-93 893.83	3 920.71	-143 259.23
TOTAL DES PASSIFS	2 141 518.88	2 499 151.90	1 568 319.52	1 493 600.52

Compte de résultat 2020

	Comptes 2018	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Produits de prestations de service CSR				
Total produits du perfectionnement facultatif AQ	541 311.00	507 089.00	557 000.00	279 470.50
Total produits du conseil d'experts	56 575.00	16 702.00	0.00	0.00
Total produits du perfectionnement obligatoire AQ	1 070 165.35	1 210 103.50	818 800.00	879 278.95
Total produits gestion des panneaux de prévention	80 534.00	85 957.00	105 000.00	59 198.00
Total produits de perfectionnement CPF	0.00	0.00	0.00	55 578.65
Total conseils CSR	242 169.75	264 744.40	269 000.00	242 103.00
Total campagne conducteur-d-elite.ch	0.00	0.00	0.00	-3 081.00
Total produits de prestations de service	1 990 755.10	2 084 595.90	1 749 800.00	1 512 548.10
Total autres produits et cotisations des membres	45 189.90	44 296.30	43 000.00	42 488.95
Total rendement des produits CSR	2 035 945.00	2 128 892.20	1 792 800.00	1 555 037.05
Total charges de prestations de service	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat brut 1	2 035 945.00	2 128 892.20	1 792 800.00	1 555 037.05
Charges de personnel				
Total salaires, administration	753 693.10	764 874.90	715 000.00	723 740.21
Total charges de sécurité sociale, administration	149 345.15	142 865.15	143 000.00	129 822.90
Total autres charges de personnel	70 921.90	68 765.10	69 000.00	52 591.15
Coût total du comité	48 014.60	69 364.30	61 000.00	54 666.05
Coût total des membres	14 464.30	10 705.30	14 000.00	9 452.75
Total travaux de tiers	532 555.70	594 729.40	357 000.00	299 777.30
Total charges de personnel	1 568 994.75	1 651 304.15	1 359 000.00	1 270 050.36
Résultat brut 2	466 950.25	477 588.05	433 800.00	284 986.69
Total des charges d'exploitation	193 999.80	215 479.20	239 500.00	145 194.25
Total administration et informatique	93 936.60	111 432.40	90 000.00	136 366.55
Total marketing et communication	26 086.85	25 865.85	17 500.00	19 398.50
Total autres charges d'administration	0.00	124.35	1 000.00	8 243.15
Total ensemble des charges d'exploitation	314 023.25	352 901.80	348 000.00	309 202.45
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	152 927.00	124 686.25	85 800.00	-24 215.76
Total amortissements des immobilisations corporelles meubles	18 432.45	15 269.60	7 000.00	8 163.20
Total provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	134 494.55	109 416.65	78 800.00	-32 378.96
Total charges financières	-1 040.00	-527.55	-600.00	-409.19
Total produits financiers	517.05	517.20	500.00	517.35
Total charges / produits extraordinaires	-126 997.20	0.00	0.00	-27 235.25
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	6 974.40	109 406.30	78 700.00	-59 506.05
Total TVA et impôts à la source	100 868.23	105 485.59	75 000.00	83 753.18
Résultat de l'entreprise	-93 893.83	3 920.71	3 700.00	-143 259.23

Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 31 327 17 17
Fax +41 31 327 17 38
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale des membres du

Conseil Suisse de la sécurité routière, Berne,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) du Conseil Suisse de la sécurité routière, Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé durant l'exercice sous revue à la tenue de la comptabilité. Il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons votre attention que l'assemblée membres ordinaire n'a pas eu lieu dans les six mois suivant la clôture de l'exercice au sens de l'art. 958, al. 2 du CO.

Berne, le 11 mai 2021

BDO SA

Bianca Knödler

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréée

pp Sibylle Schmid

Experte-réviseur agréée

Annexe
Comptes annuels

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

PRÉCISIONS SUR LES PRINCIPES APPLIQUÉS AUX COMPTES ANNUELS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, tout particulièrement à celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Pour l'essentiel, les principes d'évaluation suivants ont été appliqués dans les comptes annuels:

- Les actifs et les passifs monétaires ont été évalués à la valeur journalière ou nominale.
- Les immobilisations corporelles ont été directement amorties en fonction de leur durée d'utilisation.
- Les provisions sont axées sur le besoin en engagements latents et l'objectif de maintien de la valeur du capital.

Autres informations exigées par la loi	2020	2019
Le Conseil suisse de la sécurité routière est une association dont le siège se situe à Berne.		

Nombre de collaborateurs		
Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle	6,3	6,8

Engagements à l'égard des institutions de prévoyance		
Dettes envers la caisse de pension	–	–

Montant restant des engagements résultant d'activités de leasing similaires à des contrats d'achat et d'autres engagements de leasing, dès lors que ceux-ci n'expirent pas dans un délai de douze mois après la date du bilan ou qu'ils peuvent être résiliés:

Engagements résultant de leasing véhicules	38 710.80	26 465.35
Engagements résultant de leasing imprimante multifonction	–	272.15
Contrat de bail locaux et parking	60 001.20	118 920.00
Contrat de bail archives	6 240.00	6 240.00

Explications sur les postes extraordinaires, uniques ou hors période

Dissolution de la provision pour révision de la TVA	70 000.00	–
Total résultat extraordinaire, unique ou hors période	70 000.00	

Données complémentaires:

La redistribution de la taxe sur le CO₂ d'un montant de CHF 503.00 a été créditée sous le rendement des produits CSR (produits divers).



Budget 2021

	Budget 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Budget 2021
Produits de prestations de service CSR				
Total produits du perfectionnement facultatif AQ	571 700.00	557 000.00	279 470.50	520 580.00
Total produits du conseil d'experts	56 600.00	0.00	0.00	0.00
Total produits du perfectionnement obligatoire AQ	1 124 000.00	818 800.00	879 278.95	932 000.00
Total produits gestion des panneaux de prévention	86 500.00	105 000.00	59 198.00	96 040.00
Total produits de perfectionnement CPF	0.00	0.00	55 578.65	0.00
Total conseils CSR	240 200.00	269 000.00	242 103.00	252 000.00
Total des réductions de revenus	0.00	0.00	-3 081.00	0.00
Total produits de prestations de service	2 079 000.00	1 749 800.00	1 512 548.10	1 800 620.00
Total autres produits et cotisations des membres	44 000.00	43 000.00	42 488.95	38 000.00
Total rendement des produits CSR	2 123 000.00	1 792 800.00	1 555 037.05	1 838 620.00
Total charges de prestations de service	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat brut 1	2 123 000.00	1 792 800.00	1 555 037.05	1 838 620.00
Charges de personnel				
Total salaires, administration	775 000.00	715 000.00	723 740.21	739 800.00
Total charges de sécurité sociale, administration	162 000.00	143 000.00	129 822.90	148 500.00
Total autres charges de personnel	79 000.00	69 000.00	52 591.15	64 000.00
Coût total du comité	44 000.00	61 000.00	54 666.05	38 000.00
Coût total des membres	20 000.00	14 000.00	9 452.75	14 000.00
Total travaux de tiers	557 000.00	357 000.00	299 777.30	447 580.00
Total charges de personnel	1 637 000.00	1 359 000.00	1 270 050.36	1 451 880.00
Résultat brut 2	486 000.00	433 800.00	284 986.69	386 740.00
Total des charges d'exploitation	223 800.00	239 500.00	145 194.25	185 120.00
Total administration et informatique	105 000.00	90 000.00	136 366.55	145 000.00
Total marketing et communication	29 500.00	17 500.00	19 398.50	112 000.00
Total autres charges d'administration	1 000.00	1 000.00	8 243.15	6 000.00
Total ensemble des charges d'exploitation	359 300.00	348 000.00	309 202.45	448 120.00
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	126 700.00	85 800.00	-24 215.76	-61 380.00
Total amortissements des immobilisations corporelles meubles	18 000.00	7 000.00	8 163.20	1 500.00
Total provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	108 700.00	78 800.00	-32 378.96	-62 880.00
Total charges financières	-1 200.00	-600.00	-409.19	-600.00
Total produits financiers	800.00	500.00	517.35	500.00
Total charges / produits extraordinaires	0.00	0.00	-27 235.25	100 000.00
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	108 300.00	78 700.00	-59 506.05	37 020.00
Total TVA et impôts à la source	105 000.00	75 000.00	83 753.18	100 000.00
Résultat de l'entreprise	3 300.00	3 700.00	-143 259.23	-62 980.00

Cours de perfectionnement facultatif en conduite de sécurité

RÉSUMÉ

Le perfectionnement facultatif des conductrices et conducteurs de véhicules (voitures, motos, véhicules à moteur lourds, vélos et vélos électriques) doit contribuer à améliorer le climat du trafic et à réduire le nombre d'accidents de la circulation. Plusieurs organisateurs de cours privés proposent des formations correspondantes en Suisse. Le FSR encourage la participation de certains groupes cibles à ces cours de perfectionnement en allouant une contribution aux frais.

Dans le domaine du perfectionnement facultatif, le FSR a les attentes suivantes envers le CSR:

- Normalisation du perfectionnement facultatif (élaboration de standards de performance et de qualité).
- Controlling du perfectionnement facultatif selon les bases définies dans le manuel pour les organisateurs de cours de perfectionnement.
- Gestion du système de formation.
- Gestion du remboursement des frais aux participants à des cours pour lesquels le FSR verse une contribution.

Véhicules à moteur

Pour 2020, alors que 120 audits journaliers et 12 audits courts avaient été planifiés, 69 audits journaliers et 40 audits courts ont été réalisés. Le service AS n'a pas pu auditer de cours pendant trois mois à cause du confinement. Cette situation difficile a contraint les organisateurs à annuler de nombreux cours à la dernière minute tout au long de l'année. Le retard pris par les audits n'a ainsi pas pu être rattrapé jusqu'à la fin de l'année.

Vélos et vélos électriques

Sept audits journaliers ont été organisés. Quatre cours portant sur les vélos et trois sur les vélos électriques ont été soumis à un audit.

ORGANISATION DU PROJET COURS DE CONDUITE DE SÉCURITÉ (MOTORISÉ)

- Responsable AQ: Maurizio Calarese
- Expert AQ et responsable adj. AQ: Ferdinand Chevally
- Expert AQ: Nicolas Huguelit
- Expert AQ: Duri Ratti
- Expert AQ: Beat Sidler
- Collaboratrice spécialisée, disposition: Katrin Scheidegger
- Collaboratrice spécialisée, comptabilité: Franziska Grunder

Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur (CAQPFVM)

La Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur s'est réunie à une reprise. Lors de cette réunion, la commission a pris connaissance des résultats en matière d'assurance qualité et a évalué les demandes d'organisations de cours et d'instructeurs. Quelques modifications du manuel ont en outre été décidées.

La commission était composée des personnes suivantes:

- Martin Steffen, président
- Bernhard Baumgartner, CCCS
- Philippe Desarzens, SCPVS
- Dieter Lüthi, FSR
- Maurizio Calarese, CSR

Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour vélos et vélos électriques (CAQPFV)

La Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour vélos et vélos électriques ne s'est pas réunie au cours de l'exercice sous revue.

La commission était composée des personnes suivantes:

- Romeo Wälti, police cantonale de Berne, président
- Josef Larcher, police municipale de Zurich
- Dieter Lüthi, FSR
- Maurizio Calarese, CSR

ORGANISATEURS DE COURS

Véhicules à moteur

En 2020, 35 organisateurs de cours ont dispensé des cours de conduite de sécurité pour véhicules à moteur (perfectionnement facultatif) agréés par le CSR. Les cours proposés étaient répartis de la manière suivante:

	2018	2019	2020
Véhicules à moteur légers			
Cours sur circuit	42	43	45
Cours sur la voie publique	16	16	16
Cours tout-terrain	1	1	1
Motos			
Cours sur circuit	50	53	57
Cours sur la voie publique	16	16	16
Cours tout-terrain	3	3	3
Véhicules à moteur lourds			
Cours sur circuit	5	5	6
Cours sur la voie publique	2	2	0
Cours tout-terrain	0	0	0
Total des cours	135	139	144

Vélos et vélos électriques

En 2020, deux organisateurs (Pro Velo Suisse et Motors & Company Suisse sagl, Gerra) ont proposé des cours de vélo. À la fin de l'année 2020, 17 organisateurs de cours étaient habilités à dispenser des cours de vélos électriques et de VTT électrique.

Participants aux cours de conduite de sécurité en vélo électrique

	Total 2020	Total 2019	Diff. 2020/2019
Vélo électrique	100	494	-394

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES COURS DE CONDUITE DE SÉCURITÉ

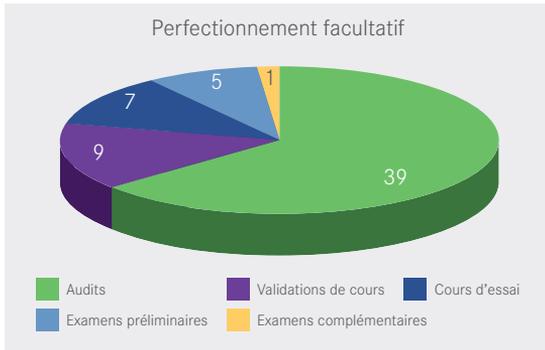
Véhicules à moteur / vélos et vélos électriques

Dans le cadre de l'assurance qualité, 47 audits de qualité ont au total été effectués dans le domaine des véhicules à moteur. Les défaillances constatées par les experts AQ, les obligations et les délais afférents ont été consignés dans les rapports d'audit et transmis aux organisateurs de cours. En plus des audits journaliers, 40 audits courts dans tout le domaine CPF ont été réalisés. Fort heureusement, presque aucune lacune n'a été constatée dans ce domaine. Certaines différences d'administration ont pu être clarifiées.

Participants à des cours avec véhicules à moteur

	Total 2020	en pour-cent	Total 2019	en pour-cent	Diff. 2019
Véhicules à moteur légers					
Cours sur la voie publique	1 449	11,4	1 807	10,1	-358
Cours sur circuit	8 770	68,9	11 869	66,5	-3 099
Cours tout-terrain	0	0	0	0	0
Total véhicules à moteur légers	10 219	80,3	13 676	76,7	-3 457
Motos					
Cours sur la voie publique	522	4,1	630	3,5	-108
Cours sur circuit	1 567	12,3	3 043	17,1	-1 476
Cours tout-terrain	366	2,9	378	2,1	-12
Total motos	2 455	19,3	4 051	22,7	-1 596
Véhicules à moteur lourds					
Cours sur la voie publique	0	0	0	0	0
Cours sur circuit	58	0,5	112	0,6	-54
Cours tout-terrain	0	0	0	0	0
Total véhicules à moteur lourds	58	0,5	112	0,6	-54
Total	12 732	100	17 839	100	-5 107

Outre les audits de qualité sur toute la durée du cours, sept cours d'essai ont eu lieu. Sur les cinq examens préliminaires d'instructeur organisés en tout avec douze candidats, dix ont été réussis. Un candidat a réussi l'examen de rattrapage. De plus, neuf cours ont été validés pendant l'exercice sous revue.



Aucun audit a posteriori n'a dû être ordonné dans le domaine des cours de vélo et de vélo électrique.

Audits de tous les domaines (sans validation de cours ni de site)

	2016	2017	2018	2019	2020
Cours pour véhicules à moteur légers	27	42	46	59	34
Cours pour motos	17	22	15	12	5
Véhicules à moteur lourds	0	1	0	0	1
Cours de vélo et de vélo électrique	21	19	20	20	7
Total audits de qualité	65	84	81	91	47

INSTRUCTEURS CSR

À fin 2020, 246 personnes étaient titulaires d'un ou de plusieurs diplômes valables (contre 244 l'année précédente). Les diplômes CSR dépendant du type de véhicule et de cours, un instructeur CSR ne peut dispenser que des cours pour lesquels il possède un diplôme. En 2020, le nombre des diplômes valables a légèrement augmenté (de 387 à 391).

EXPERTS AQ

Concernant l'assurance qualité des cours de conduite de sécurité dans le domaine des véhicules à moteur, le CSR a disposé de quatre experts AQ à poste fixe et de dix experts AQ externes. Pour ce qui est des cours de vélo et de vélo électrique, le CSR compte également cinq experts AQ externes, outre les experts AQ à poste fixe.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE COURS

Pour encourager la participation aux cours certifiés par le CSR, la commission administrative du FSR a conservé pour 2020 le niveau des frais de cours adopté l'année précédente:

Remboursements accordés pour tous les cours motorisés

CHF 100.00 par participant sur l'ensemble des cours agréés d'une journée, quelle que soit la catégorie d'âge, avec un permis de conduire valable.

Exceptions:

- Cours check-up: CHF 50.00 par participant.
- Participation multiple à un cours: seule la participation à un cours par type de cours, par organisateur et par année civile peut être prise en compte pour chaque participant dans le cadre d'un remboursement.

Remboursements accordés sur les cours de vélo électrique

- CHF 40.00 par participant dans toutes les catégories d'âge (cours agréés d'une demi-journée et d'une journée).

En 2020, 12 732 conducteurs au total ont participé à un cours de conduite de sécurité pour véhicules à moteur, soit une baisse de 5107 personnes par rapport à 2019, où 17 839 participants avaient été enregistrés.

Le nombre de personnes ayant assisté à des cours de vélo électrique a également baissé de 494 à 100 personnes.

Remboursements sur les cinq dernières années, en CHF

	2016	2017	2018	2019	2020
	1 986 450.00	1 740 990.00	1 685 650.00	1 720 760.00	1 196 400.00

Perfectionnement obligatoire

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES COURS DE PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

Le mandat confié par l'asa, consistant à consacrer un total de 562 journées de travail pour 238 audits journaliers et 282 audits courts durant l'exercice sous revue, a été satisfait, malgré un confinement de trois mois. Avec 253 audits journaliers et 306 audits courts, l'objectif a même été dépassé.

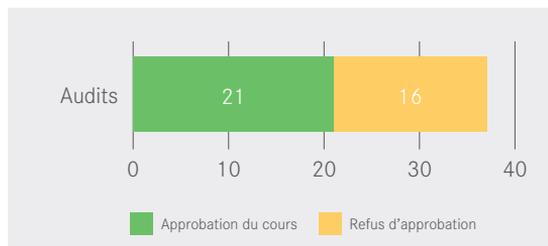
Direction et support technique du service de qualité CSR

- Direction de l'assurance qualité: Maurizio Calarese
- Expert AQ et responsable adj. AQ: Ferdinand Chevally
- Expert AQ: Nicolas Huguelit
- Expert AQ: Duri Ratti
- Expert AQ: Beat Sidler
- Collaboratrice spécialisée, disposition: Katrin Scheidegger
- Collaboratrice spécialisée, comptabilité: Franziska Grunder

FORMATION EN DEUX PHASES

Compte tenu des nouvelles instructions relatives à la formation en deux phases de l'OFROU du 18.10.2019, tous les organisateurs ont été soumis à une nouvelle vérification sur ces bases et celles de l'ordonnance réglant l'admission à la circulation routière (OAC). Environ 60 nouveaux cours CFC ont été déposés par les organisateurs et audités par le CSR.

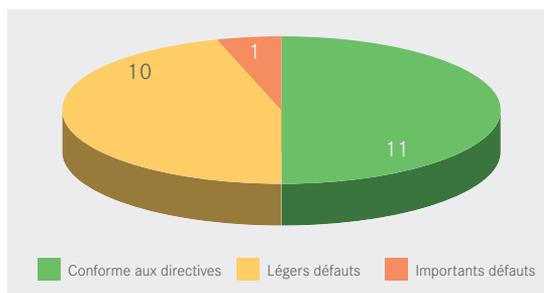
Audits des cours CFC



Sur la base des 37 audits effectués, 21 cours ont pu être approuvés en tenant compte de conditions mineures. Seize cours ont été renvoyés pour révision.

Lors de la deuxième vérification des cours, il a été constaté que la plupart des conditions avaient été concrétisées et de nombreux cours ont ainsi pu être autorisés. Pour un seul cours, les conditions n'ont pas été mises en œuvre et un audit a posteriori a donc dû être ordonné.

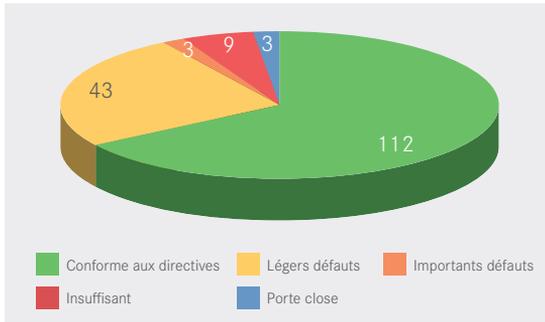
Deuxièmes audits des cours CFC



Sur les 22 nouveaux audits requis pour la reconnaissance des cours, 11 cours ont pu être approuvés sans conditions et 10 cours avec conditions. Un cours a une nouvelle fois fait l'objet d'une évaluation négative.

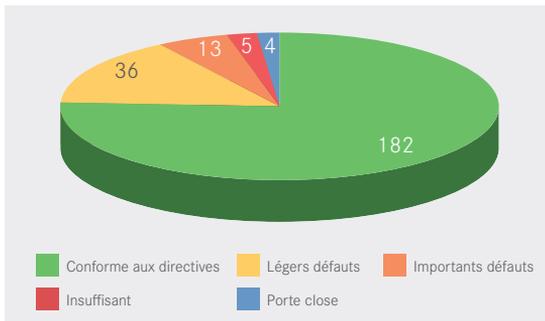
PERFECTIONNEMENT DES CHAUFFEURS

Audits des cours de perfectionnement Chauffeurs



Les experts AQ ont réalisé 167 audits dans le domaine du perfectionnement des chauffeurs. D'importants défauts ont été constatés pour 3 audits en raison d'une liste de présence manquante ou erronée avec une double signature. Pour 43 audits, les experts AQ ont documenté de légers défauts. Un audit a posteriori a dû être ordonné à neuf reprises en raison d'écarts trop importants par rapport au programme de cours, de déficits techniques des enseignants et d'une infrastructure insuffisante.

Audits courts des cours de perfectionnement Chauffeurs



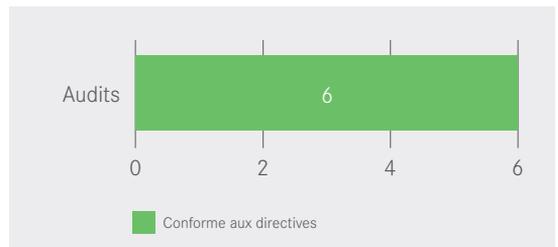
Au cours de l'exercice sous revue, 236 audits courts ont été organisés. Environ 75% des audits courts réalisés ont eu un résultat positif. Pour 13 audits courts, des défauts assez importants ont été constatés. Ils concernaient essentiellement la gestion des cours (liste de présence avec double signature), ainsi que des divergences impor-

tantes dans le programme des cours. Cinq cours ont été jugés insuffisants. Les causes en étaient une infrastructure insuffisante et des écarts temporels trop importants. De légers défauts ont été constatés dans 36 audits courts, qui étaient majoritairement dus à des écarts par rapport au programme de cours et à des déficits des enseignants.

Surveillance des examens de chauffeurs (OACP)

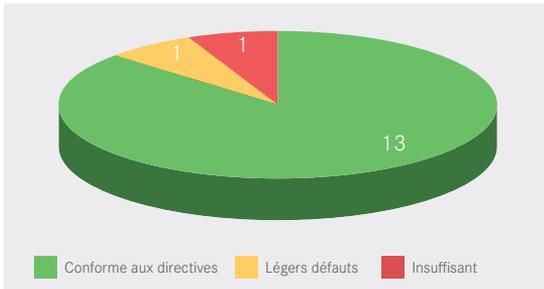
135 journées d'examen OACP ont été surveillées. Fort heureusement, la plupart des examens ont été réalisés de façon correcte. Un audit a posteriori portant sur des erreurs administratives a dû être ordonné pour un seul examen. Les défauts mineurs ont pu être réglés en imposant certaines conditions.

Audits des cours de perfectionnement en marchandises dangereuses



Au cours de l'exercice sous revue, les experts AQ ont réalisé 6 audits journaliers sur les marchandises dangereuses. Ils n'ont pas constaté de défauts.

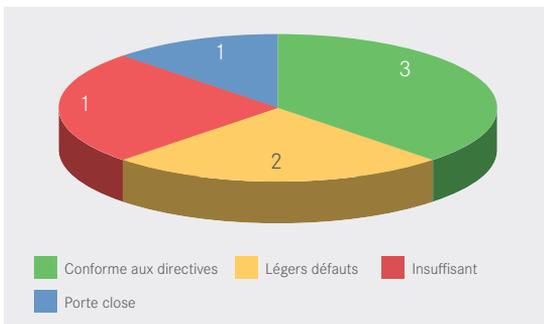
Audits courts des cours de perfectionnement en marchandises dangereuses



Au cours de l'exercice sous revue, les experts AQ ont réalisé 15 audits courts de cours sur les marchandises dangereuses. Un audit a posteriori a dû être ordonné en raison d'un cours erroné. Un audit court a déterminé que la liste de présence n'était pas correctement tenue. Les 13 audits courts restants n'ont révélé aucun défaut.

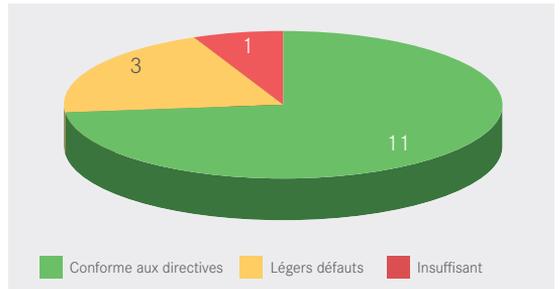
PERFECTIONNEMENT DES MONITEURS DE CONDUITE

Audits des cours de perfectionnement de moniteurs de conduite



Les experts AQ ont pu réaliser 7 audits dans le domaine du perfectionnement des moniteurs de conduite. Des défauts mineurs ont été constatés pour deux audits. Un audit a posteriori a dû être ordonné une fois en raison d'un nombre trop important de participants et une fois à cause d'une infrastructure insuffisante. Une fois les experts AQ ont trouvé porte close.

Audits courts des cours de perfectionnement de moniteurs de conduite



Les experts AQ ont pu réaliser 15 audits courts dans le domaine du perfectionnement des moniteurs de conduite. Des défauts mineurs ont été constatés pour trois audits courts. Un audit a posteriori a été ordonné pour cause d'infrastructure insuffisante.

INTERVENTIONS ET MISSIONS DES EXPERTS AQ

Durant l'exercice sous revue, les experts AQ sont intervenus à 812 reprises dans les domaines mentionnés. 135 jours concernaient la surveillance des examens OACP et 677 jours les autres domaines du perfectionnement obligatoire.

Chiffres-clés des experts AQ et des interventions (hors surveillance des examens OACP)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Experts AQ externes	34	32	32	32	32	28
Experts AQ du CSR	4	4	4	4	4	4
Jours d'intervention*	633	774	940	712	836	753

* Jusqu'en 2017, un audit court était comptabilisé comme une journée d'intervention

Comité / bureau du comité

Le comité se compose du président et de sept membres. Étant donné qu'aucun membre en fonction du comité n'est disponible pour assumer la présidence, mais que les membres du bureau du comité ont accepté de diriger l'association dans le cadre d'un triumvirat, l'association sera dirigée par intérim sans président à partir de l'assemblée des membres du 11 septembre 2020. Le rôle de premier parmi les pairs sera assuré par le vice-président durant cette période de transition. Au cours de l'exercice sous revue, le comité a tenu trois séances ordinaires. Il a approuvé les comptes annuels et le rapport annuel 2019 ainsi que le budget 2020. Le comité a en outre été convoqué pour cinq séances extraordinaires, afin de régler le transfert du service Assurance qualité du perfectionnement obligatoire avec le mandat asa.

Au cours de l'exercice écoulé, le bureau du comité s'est réuni pour cinq séances ordinaires. En plus des préparatifs en vue de l'assemblée des membres et des réunions du comité, le bureau du comité s'est également concentré sur la direction par intérim.

FIN 2020, LE COMITÉ ÉTAIT COMPOSÉ COMME SUIT:

Président

Vacant; dès l'assemblée des membres du 11 septembre 2020

Vice-président

Kurt Wenger, Meikirch (membre du bureau)

Organisations de droit public

- Armée suisse, Office de la circulation routière et de la navigation, Olivier Kuster, Berne

Trafic lent

- Pro Velo Suisse, Daniel Schöbi, Gossau

Trafic motorisé

- TCS, Touring Club Suisse, Christophe Nydegger, Vernier / Genève

Trafic professionnel et lourd

- ASTAG, Assureur-maladie suisse des transports routiers, Gallus Bürgisser, Berne (membre du bureau)

Organisations de droit privé

- UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile, Urs Wernli, Berne (membre du bureau)
- asa, Association Suisse d'Assurances, Tanja Wilke, Zurich
- Association Suisse des Moniteurs de Conduite, vacant
- UTP, Union des transports publics, vacant

Association

Membres

Au 31 décembre 2020, le CSR comptait au total 172 membres.

Informations sur l'assemblée générale 2020

La 58^e assemblée des membres s'est tenue le 11 septembre 2020 au MythenForum à Schwyz. Les membres ont beaucoup apprécié le lieu de la réunion dans le canton du président sortant et le programme d'accompagnement aux accents patriotiques. L'assemblée s'est déroulée dans les règles, et toutes les propositions ont été approuvées.

À l'issue de l'assemblée, Monsieur Daniel Kassubek, ingénieur cantonal du canton de Schwyz, s'est exprimé sur le thème «La nouvelle Axenstrasse». Ses explications concernant cette portion de route nationale très importante pour la Suisse ont été suivies avec beaucoup d'intérêt. Après le repas de midi, de nombreux membres ont participé à la visite du musée des chartes fédérales organisée avec un grand professionnalisme.

Principaux thèmes abordés

Approbation du rapport annuel 2019, finances et rapport de révision inclus, ainsi que du budget 2020. Confirmation de l'organe de révision pour une année supplémentaire.

Secrétariat

ÉTAT AU 31.12.2020



Elisabeth Wäfler

Administration et personnel



Maurizio Calarese

Responsable AQ sécurité routière



Ferdinand Chevallay

Expert AQ
Responsable adj. AQ sécurité routière



Nicolas Huguelit

Expert AQ



Duri Ratti

Expert AQ



Beat Sidler

Expert AQ



Franziska Grunder

Comptabilité



Katrin Scheidegger

Administration AQ



 **VSR**
Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat
Conseil Suisse de la sécurité routière
Consiglio Svizzero della sicurezza stradale



 **VSR**
Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat
Conseil Suisse de la sécurité routière
Consiglio Svizzero della sicurezza stradale

**Conseil suisse
de la sécurité routière**
Effingerstrasse 8
3011 Berne
Téléphone: 031 560 36 66
info@vsr.ch
vsr.ch